

Les Brevets Fédéraux de Coordinatrice en médecine ambulatoire



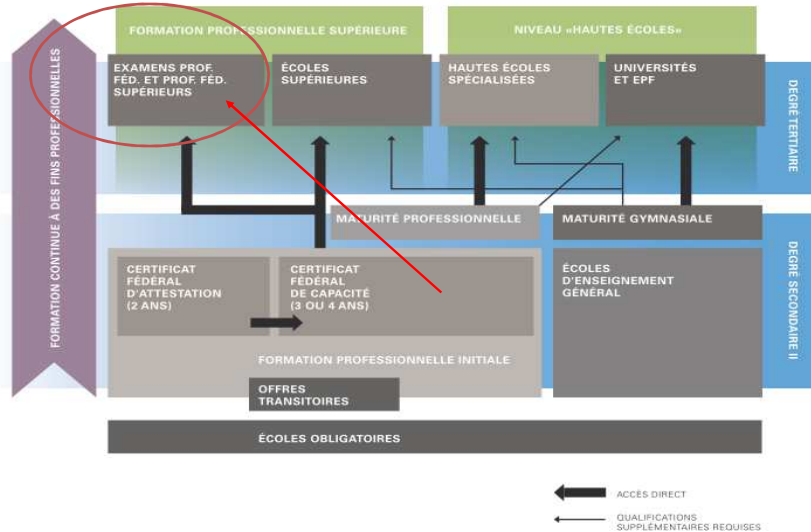
Espace Compétences SA
Pierrette Chenevard Directrice

19 mai 2015 séance d'information

Coordinatrice ou Coordinateur en médecine ambulatoire avec

- une orientation Clinique
- une orientation Gestion

Qu'est-ce qu'un brevet



Politique de la formation en Suisse -schéma issu du SEFRI

Qui pourra devenir Coordinatrice?

- Les personnes en possession d'un CFC d'assistante médicale
- Les assistantes médicales qualifiées
- Les assistantes médicales DFMS avec autorisation de radiographier le thorax et les extrémités

Dans tous les autres cas, la commission Odamed statuera selon règlement SEFRI ;

Expérience professionnelle minimum 3 ans

Combien cela coûte pour 32 jours ?

Formation complète => Prix Membre : ASI, H+, ARAM

- CHF 8'000.- formation + ~ CHF 1800.- validations
= ~ CHF 9800.-
 - 20% de plus pour les non-membres : CHF 11760.-
 - Echelonnement de paiement possible => cf. Responsable financier

Combien cela coûte ?

Modules individuellement => prix membre et non-membre

- CHF 350.-/jour de cours => sans les validations
- Le nombre de jours varie selon le module

Combien cela coûte?

Examens fédéraux

- Validations de modules réussies, se présenter aux examens fédéraux : 1500.-
- CHF 2000.- moins CHF 500.- offert par La fondation Magrit und Ruth Stellmacher
- Soutien de la Confédération/Cantons pour les examens fédéraux.

32 jours dont 21 jours communs aux 2 Brevets

- Introduction : 1 jour
- Encadrements pédagogiques : 2 jours
- Chronic Care Management - Module de base I (CCM et compétence du patient) : 4 jours
- Chronic Care Management - Module de base II (Enseignement au patient / l'autogestion) : 4 jours
- Management de qualité au cabinet médical: 4 jours
- Module transversal : 3 jours
- Validations de ces modules : environ 2 jours
- Clôture de la formation et évaluation : 1 jour

Clinique 11 jours spécifiques

9 jours de cours => 3 modules de 3 jrs + ~ 2 jrs validation

1 Module obligatoire :

Patient Chronique - Diabète

2 Modules à choix :

Patient Chronique - Maladies rhumatismales

Patient Chronique - Maladies cardio-vasculaires

Patient Chronique - Maladies dégénératives du SNC

Traitement de plaies

Gestion 11 jours spécifiques

9 jours de cours => 3 modules de 3 jrs + ~ 2 jrs validation

2 Modules obligatoires :

Management du cabinet médical

Gestion du personnel

1 Module à choix :

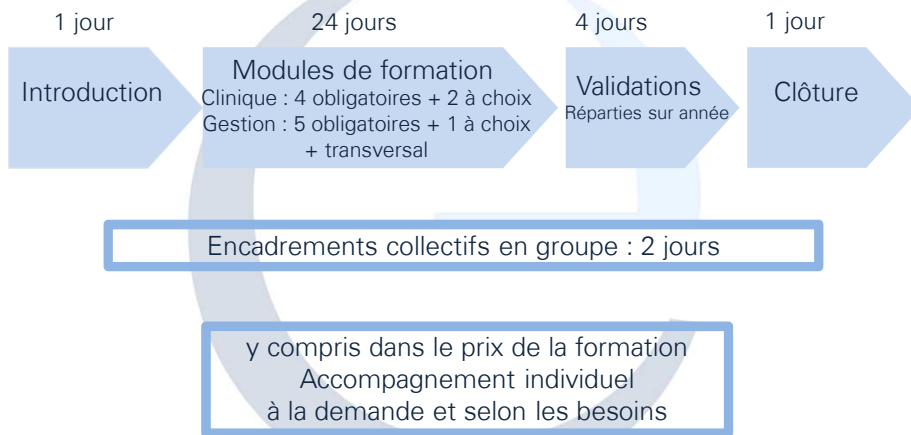
a. Comptabilité

b. Approfondissement en informatique

c. Retraitement de dispositifs médicaux
(stérilisation selon Odim) : équivalent 3 jours

Structure des 32 jours

⚡ ohne, sans, senza les examens fédéraux



Types de validation demandés par Odamed

- Evaluation écrite 90 min. => examen sur table ou étude de cas, etc.
- Evaluation écrite 60 min. => QCM (questions à choix multiples)
- Evaluation écrite 45 min. => QCM, examen sur table ou étude de cas
- Evaluation écrite 30 min. puis Présentation oral 30 min.
- Evaluation écrite 45 min. puis Présentation oral 15 min.
- Réflexion écrite sur une thématique => bilan d'apprentissage, dossier de présentation patient, etc.

Planification de la formation?

Les inscriptions sont ouvertes !

⇒ Rendez-vous le 10 septembre 2015 : Introduction

⇒ Les cours sont en principe
JEUDI / 2-3 jours de cours/mois
parfois mais rarement : mercredi et jeudi

⇒ dates sur notre site sous réserve de modification

⇒ Formation se termine : fin 2016 / début 2017

Planification de la formation?

⇒ Examens fédéraux 2^{ème} semestre 2017

6 mois avant les examens, le dossier de candidature avec les attestations certifiantes pour chaque module est envoyé à la commission des examens.

En conclusion ...se former, c'est

- Gagner en autonomie tout en garantissant des prestations performantes par le renforcement de ses compétences
- Moderniser sa pratique en cabinet médical
- Faire émerger de nouvelles pratiques au sein du cabinet médical
- Adopter un esprit d'amélioration continue
- Renforcer la reconnaissance et la valeur de son métier



Merci pour votre présence !
Place à vos questions?

+ d'informations sur
www.odamed.ch

Règlement [Reglement de l examen 11 9 2014 k.pdf](#)

Directives [Directives reglement examen 11 9 2014.pdf](#)

Annexe modules [modulidentifikation2014 Aug fr.pdf](#)